

Comité directeur

Réunion plénière - 28 août 2019 à Champigneulle

Présidence de M. Albert Gemmrich.

Présents : MM. Gérard Cassegrain, Georges Ceccaldi, Daniel Fay, Michel Gendron, Bruno Herbst, Jacques Hummer, Michel Keff, Patrick Leiritz, René Lopez, René Marbach, Joël Muller, Gérard Seitz, Christophe Sollner, Ralph Spindler, Jacky Thiébaud, Bernard Tournegros, Francis Willig.

Assistent : MM. Ilan Blindermann (directeur général), Patrice Grethen (directeur technique régional), Stéphane Heili (directeur du développement), Maxime Rinié (responsable des activités sportives), Frédéric Varais (directeur administratif et financier), Stéphane Villemin (président de la CRA).

Excusés : M^{me} Jocelyne Kuntz, MM. Vincent Gouyon (commissaire aux comptes), Guy André, Matthieu Lombard (coordonnateur des CTRA), Bernard Gibaru, Florent Gosselin (directeur), Marc Hoog, Philippe Paulet, Michel Spindler, Jean-Marie Thiriet.

Approbation des procès-verbaux des réunions du comité directeur des 7 mai, 22 mai et 20 juin 2019

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le comité directeur adopte à l'unanimité les procès-verbaux des réunions du comité directeur des 7 mai, 22 mai et 20 juin 2019.

Carnet

Le comité directeur, informé par son président du **décès** de :

- La maman de M. René Marbach, membre du comité directeur de la ligue et président du district d'Alsace,
 - M^{me} Aline Muller, compagne de M. Claude Keime, ancien vice-président de l'ex-ligue de Lorraine et membre de commission de la ligue du Grand Est,
 - Du frère de M. Bernard Gibaru, membre du comité directeur de la ligue et président du district des Ardennes,
 - De M. Philippe Leroy, ancien président du conseil général de la Moselle,
 - Du père de M. Yann Leroy, vice-président de la commission régionale d'appel et président délégué du district de Meurthe-et-Moselle,
 - Monsieur Vincenzo Nicoletti, ancien président de l'ES Metz,
 - Monsieur Lucien Genniges, ancien arbitre en Moselle,
- renouvelle ses plus sincères condoléances et ses sentiments de sympathie attristée aux familles et aux clubs.

Le comité directeur adresse ses plus chaleureuses **félicitations** à :

- M. Anthony Ustaritz, salarié de la ligue, pour son mariage avec Cécilia le 3 août 2019,
- M. Maximilien Fradin, salarié de la ligue, et son épouse, pour la naissance de Lucien,
- M. Maxime Rinié, salarié de la ligue, et son épouse, pour la naissance de Maé,
- M. Yannick Kopf, salarié de la ligue, et son épouse, pour la naissance d'Alexis,
- MM. Didier Gueblez et Cyril Burger pour leur intégration dans le corps des délégués nationaux saison 2019-2020,
- Au CSO Amnéville (masculin) et au FC Vendenheim (féminines) pour leur qualification à la finale nationale en beach soccer,
- L'équipe de France U19 F championnat d'Europe avec 3 joueuses de la ligue du Grand Est, Justine Lerond du FC Metz, Naomie Feller et Chloé Philippe du Stade de Reims, ainsi qu'à Sandrine Ringler et Jérémy Moureaux membres du staff technique.

Le comité directeur prend note des **remerciements** de :

- M. Yann Leroy
- La direction des sports de la ville de Reims pour notre participation à l'organisation de la coupe du monde 2019.

Le comité directeur adresse des sincères **remerciements** à :

- M. Hubert Goetz, démissionnaire de sa fonction de délégué du district d'Alsace, pour son investissement et son professionnalisme au service du football,
- MM. Stanislas Rueff, Christopher Galek et Thomas Depierreux reçus aux examens théoriques F4 ; Madison Leclerc, reçu pour les assistants ; MM. Laurent, Kihn, Chiaffitella, Olejnzak, Wittmann, Aliouette et Cuvelier reçus pour les JAF.
- M. Joël Klein pour son investissement en tant que référent sécurité.

Le comité directeur souhaite un **prompt rétablissement** à Monsieur Pierre Taesch suite à son opération.

Informations du président

Monsieur Albert Gemmrich souhaite la bienvenue à tous pour cette réunion de rentrée et tire un bilan des trois premières années de la mandature. Beaucoup de choses ont été faites depuis la fusion et bon nombre de dossiers ont dû être réglés dans l'urgence afin d'harmoniser tous les domaines d'activités des trois ex-ligues.

LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Maintenant que tout le monde se connaît mieux, il convient de terminer le mandat de façon constructive, favorisant ainsi l'évolution de notre football en termes de structuration des clubs et d'offres de services proposées par la LGEF. Un comité de pilotage, pour la préparation de notre séminaire du 8 et 9 octobre 2019 à Fey, a été mis en place cet été. Il comprend Messieurs Albert Gemmrich, Joël Muller, Georges Ceccaldi, Michel Spindler, Ralph Spindler, Jacky Thiébaud, René Marbach, Christophe Sollner, Ilan Blindermann et Frédéric Varais. L'accompagnement est confié à M. Franck Schneider, consultant et coach en entreprises.

Les réunions de secteurs, annoncées lors du communiqué du 24 juin dernier, sont au nombre de six et elles sont déjà programmées. Elles permettront de répondre aux attentes des clubs en matière de proximité, de lignes directrices générales ou sur des questions pratiques relatives à leur quotidien.

Le président souhaite que chacun s'investisse pleinement dans ces rendez-vous pour donner une image moderne de la ligue, laisser paraître son dynamisme et sa maîtrise de tous les sujets qui seront abordés.

Le président s'engage également à ce qu'un représentant de la ligue participe, avant la fin de la saison, à une réunion du comité directeur de chaque district, ainsi qu'à toutes les assemblées générales.

Pour notre assemblée générale du 9 novembre 2019, Monsieur Albert Gemmrich souhaite que nous apportions des réponses concrètes aux clubs sur les aspects financiers, que le cap soit fixé pour la fin du mandat et que des interventions portent sur les travaux effectués depuis trois ans.

Le calendrier électoral 2020 est fixé comme suit :

- Assemblée fédérale d'été le 6 juin 2020,
- Assemblée du district de la Marne 27 juin 2020,
- Assemblée fédérale d'hiver le 12 décembre 2020,
- Assemblée générale de la ligue le 7 novembre 2020.

Le président se félicite de la signature d'un partenariat avec la société de transport TRANSDEV. Les clubs pourront ainsi bénéficier de transports à des coûts défiant toute concurrence.

M. Albert Gemmrich se fait l'interprète du président de la FIFA et du président de la fédération pour remercier très chaleureusement la ville de Reims pour son investissement et sa réussite dans l'organisation de la Coupe du monde féminine 2019.

Agenda prévisionnel saison 2019-2020

Un document, relatant les prochaines réunions ou organisations jusque fin novembre 2019, est remis à chacun.

Point sur les compétitions

Monsieur Gérard Seitz revient sur l'intersaison et l'attente sur la situation du club d'Haguenau en N2. Son repêchage a permis à Sarreguemines de se maintenir en N3, à Vaux-sur-Blaise d'intégrer la R1 groupe B et deux repêchages en R3.

La constitution des groupes a également tenu compte des distances entre les clubs et des présences des équipes B. Les groupes des seniors, des féminines et des jeunes ont été publiés sur notre site et via nos moyens de communication et, pour la plupart, n'ont pas engendré de critiques.

Pour 2019-2020, les clubs vont découvrir les nouvelles compétitions de féminines et de jeunes.

Pour les seniors, il sera appliqué une caisse de péréquation, à savoir que le service comptable effectuera un calcul de la distance moyenne du nombre de kilomètres dans chaque groupe. Ceux qui se situent au-dessus de cette distance percevront une indemnité payée par les clubs qui se situent en-dessous de ce kilométrage.

La commission des compétitions propose que l'indemnité soit calculée de la façon suivante $4 \times 0,38$ euro/km parcouru = 1,52 euro. Le comité directeur valide à l'unanimité ce montant.

Monsieur Jacky Thiébaud rappelle que pour les jeunes R1 et R2 ainsi que pour les féminines, une aide financière sera allouée par la ligue pour les déplacements, sauf pour les cinq clubs professionnels de Ligue 1 et de Ligue 2.

Le montant de l'aide est de 1 euro par kilomètre parcouru au-delà de 200 kilomètres (aller-retour) par match. Lors de la publication des groupes des jeunes, la commission a eu une seule réclamation pour le championnat U18 R1.

Les régularisations financières seront effectuées une fois en fin de saison par le service comptable.

Les délégués n'étant plus désignés systématiquement sur les rencontres de R1, mais sur des rencontres déterminées auparavant, le coût financier sera supporté par la ligue, sauf si c'est l'un des deux clubs qui demande la présence d'un délégué. Dans ce cas-là, les frais seront débités au club demandeur.

Le comité directeur demande à la commission des délégués de présenter un budget prévisionnel pour les désignations qui seront faites au cours de la saison 2019-2020.

Le comité directeur, prenant connaissance du courrier du FC Metz pour son équipe de N3, et des explications de la commission des compétitions, décide d'accorder une dérogation, pour des questions de sécurité et d'accessibilité, permettant à cette équipe de jouer ses rencontres pour la saison 2019-2020 le dimanche après-midi.

Monsieur Maxime Rinié évoque le problème de l'application du tarif des frais d'arbitres lorsque les clubs d'un même groupe viennent de secteurs différents. La proposition de la commission est l'application du tarif arbitre du secteur

majoritaire par groupe et en cas d'égalité des équipes, application du tarif le moins élevé des deux secteurs. Le comité directeur valide à l'unanimité cette proposition.

Point sur l'arbitrage

Monsieur Bernard Tournegros revient sur la décision du comité directeur prise lors de sa réunion du 20 juin 2019 à Reims, concernant le décalage, pour une saison, de l'augmentation des indemnités d'arbitrage et sur le courrier qu'il a adressé directement au président à ce sujet. Le comité directeur confirme que pour cette saison, les tarifs sont gelés et que pour la saison 2020-2021, l'augmentation reprendra pour atteindre un tarif unique lors de la saison 2021-2022.

Monsieur Stéphane Villemin évoque la situation des conseillers technique en arbitrage, et le travail colossal qui doit être effectué par les deux salariés. Un appel à candidature va être mis en ligne sur nos supports de communication dans le courant du mois de septembre, pour une embauche prévue au début de l'année 2020.

La CRA va réunir pour la première fois, un stage de rentrée avec tous les arbitres de ligue et les observateurs sur un week-end et sur un seul site.

Monsieur René Lopez fait une remarque sur le règlement intérieur de la CRA et sur l'alinéa 2 de l'article 19 qui est contraire aux prérogatives de la LFA et de la LGEF pour les médaillés. Monsieur Stéphane Villemin en prend bonne note et le nécessaire sera fait.

Situation des clubs débiteurs

Monsieur Frédéric Varais rappelle les décisions prises par le comité directeur du 20 juin concernant les clubs débiteurs. A savoir qu'un club débiteur à la ligue de son solde de la saison passée (2018-2019), n'ayant pas payé l'acompte licences de 2019-2020, voit ses licences bloquées.

Le service comptable en a informé les clubs en indiquant une date limite de règlement. Pour le premier tour de la coupe de France prévu le 17 et 18 août 2019, il a fallu, en urgence, prendre contact avec de nombreux clubs pour éviter d'importants forfaits. Le week-end suivant, avec la reprise des championnats, les contacts ont reconduits. Monsieur Frédéric Varais remercie également les districts pour leur aide. Un tableau des clubs encore débiteurs à ce jour est remis en séance.

Monsieur Albert Gemmrich remercie tous ceux, élus et salariés, qui se sont démenés les veilles et les week-ends pour que les matches de football puissent avoir lieu. Il souhaite qu'un groupe de travail se réunisse prochainement pour rédiger une procédure et ainsi éviter que ces problèmes se reproduisent la saison prochaine.

Anciennes créances et nouveaux clubs

Monsieur Gérard Cassegrain intervient pour sensibiliser les membres du comité présents sur le fait que, de plus en plus, certains dirigeants décident de ne plus engager leur club dans les compétitions pour la saison suivante, laissant ainsi les joueurs libres de muter ; ils créent et deviennent membres d'un nouveau club.

Les clubs non engagés deviennent clubs inactifs et restent débiteurs auprès de la ligue et du district. Il est ensuite malheureusement difficile voire impossible de récupérer les sommes dues ou de pénaliser les responsables. La question sera posée aux instances nationales.

Point ressources humaines

Monsieur Ilan Blindermann fait un point de situation concernant le personnel et le fonctionnement de la LGEF.

- Départ de Monsieur Bastien Déchepy et appel de candidature pour son remplacement,
- Départ de Monsieur Jérôme Beulande pour Tahiti,
- Congé sabbatique de 11 mois pour Monsieur Lucas Ignatowicz,
- Arrêt maladie pour Monsieur Xavier Heillette,
- Monsieur Michel Ramonet se voit affecté à la commission régionale de discipline,
- Madame Alicia Gonzales est affectée à la commission sportive et à la commission du bénévolat,
- Madame Patricia Machado est chargée du suivi du statut de l'arbitrage, et en soutien de l'IR2F pour les formations arbitres et dirigeants.
- Demande émanant de la DTN pour la création d'un poste à mi-temps au pôle espoirs féminin de Strasbourg,

Fonctionnement de l'équipe technique régionale

Monsieur Patrice Grethen remercie Monsieur Jérôme Beulande pour le travail effectué depuis de nombreuses années et il le félicite pour sa nomination en qualité de cadre technique chargé du développement des pratiques en Polynésie. Ce départ est l'occasion d'apporter quelques aménagements dans le fonctionnement de l'ETR, et il y a lieu de prendre le temps de la concertation pour envisager le remplacement de ce poste.

L'ensemble des cadres techniques ont leur lettre de mission finalisée qui précise leur activité sur la saison. Monsieur Patrice Grethen propose aux présidents des districts de les accompagner pour faire la même chose au niveau des CTD DAP et, ainsi, de définir leur propre lettre de mission.

Ce samedi 31 août 2019 est programmée une réunion des responsables techniques des clubs à Tomblaine.

Les 12 et 13 septembre 2019, le séminaire de l'équipe technique régionale, orienté sur le développement des pratiques et l'accompagnement de nos clubs, se déroulera à Strasbourg.

La remise du label régional aura lieu le samedi 14 septembre 2019 à Sedan.

Nomination des commissions 2019-2020

Monsieur Georges Ceccaldi va envoyer rapidement, à chaque président de commission, la situation au 30 juin 2019 afin de recevoir, avant le prochain comité directeur fixé le 8 octobre 2019, la liste des modifications.

Il sera également demandé à chacun, une réflexion sur le fonctionnement de sa commission (nombre de membres, fréquence des réunions, utilisation de la visioconférence, etc.).

Comme la saison dernière, le secrétaire général souhaite obtenir un compte rendu d'activités de chaque commission de la saison passée qui alimentera son discours de la prochaine assemblée générale.

En remplacement de Monsieur Joël Klein, démissionnaire, Monsieur Georges Ceccaldi propose la candidature de Monsieur Pierre Taesch en qualité de référent sécurité. Le comité directeur valide à l'unanimité cette proposition. Le secrétaire général en informera la fédération.

Monsieur Georges Ceccaldi informe les membres que Monsieur Christophe Marie, en tant que membre du bureau du club de Sarreguemines (N3), continue de répondre aux conditions requises pour représenter les clubs nationaux aux assemblées fédérales.

Sur proposition du président Albert Gemmrich, le comité directeur valide la nomination de Monsieur Joël Muller en qualité de coordinateur de la CRTIS.

FAFA emploi

Sollicité par le club de Fameck, Monsieur Joël Muller souhaite comprendre les tenants et les aboutissants de ce dossier afin de pouvoir répondre aux dirigeants du club. Faisant partie de la commission centrale et ayant traité ce dossier à Paris, Monsieur Ralph Spindler apporte toutes les explications en séance. Il signale qu'il existe également d'autres solutions de financement que le FAFa emploi (CNDS, conseil régional) pour aider les clubs à se professionnaliser.

Structuration du département « développement des pratiques »

Monsieur Francis Willig remercie également Monsieur Jérôme Beaulande pour son investissement au développement des pratiques diverses. Après trois années de travail en commun, ce département souhaite se scinder en deux grands domaines :

- Futsal et beach soccer, présidé par Monsieur Gérard Keff,
- Foot pour tous, présidé par Monsieur Francis Willig, englobant le foot 5, le foot en marchant, le football loisir, le football entreprise, le foot handicap, le foot adapté.

Le comité directeur valide ce fonctionnement.

La rentrée des arbitres futsal est prévue le 21 septembre 2019 à Joeuf.

Les 24 et 25 septembre 2019, la LGEF organisera deux rencontres internationales de futsal, France/Finlande à Sélestat.

Compétition U14 futsal

Monsieur Michel Keff présente cette compétition expérimentale U14 R1 futsal qui doit commencer au mois d'octobre 2019. Le comité directeur valide à l'unanimité cette proposition de règlement.

Point sur les contentieux

Monsieur Georges Ceccaldi évoque deux contentieux dont l'un vis-à-vis d'un club traité par le CNOSF, et l'autre vis-à-vis d'un licencié traité par le tribunal administratif de Nancy. Ces deux juridictions ont confirmé les décisions de la ligue.

Contrat Five

Monsieur Francis Willig informe les membres présents que le challenge Five organisé par la fédération, s'est déroulé dernièrement à Reims. Certains districts sont en relation avec ses structures privées pour organiser des manifestations et une réunion devrait être prochainement organisée avec le Five de Metz.

Dotations exceptionnelles LFA

Monsieur Ilan Blindermann informe les membres présents que la LFA vient de doter exceptionnellement la ligue des matériels suivants :

- 792 ballons qui vont être destinés à nos compétitions R2 féminines et U18 F.
- 120 tablettes ARCHOS.

Divers

Monsieur Christophe Sollner représentera les districts « lorrains » aux réunions de bureau, en remplacement de Monsieur Jean-Marie Thiriet.

- Demande du FC ST Louis Neuweg concernant une dérogation pour la joueuse Sterenn Paffi : le comité directeur regrette de ne pouvoir déroger à la législation fédérale.

- Demande du FC Bollwiller concernant des dispenses de cachet mutation : le comité directeur regrette de ne pouvoir déroger à la législation fédérale.

Frédéric Varais,
Directeur administratif et financier